

Sigean, le 12 mars 2015

**Madame le Recteur de l'Académie de
Montpellier**
**Madame le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale de
l'Aude**

Objet : DGH 2015/2016

Motion déposée par les élus FCPE du Collège des Corbières Maritimes lors du Conseil d'Administration du 12 mars 2015

Les représentants FCPE des parents d'élèves confirment leur désaccord, exprimé à l'occasion du CA du 5 mars 2015, sur la Dotation Horaire Globale 2015/2016 qui, une nouvelle fois, démontre le désintérêt du Ministère de l'Éducation nationale pour les collèges en zone rurale. Notre désaccord repose sur les motifs suivants :

- Suppression d'une division de 6^{ème} à la rentrée de 2015/2016, alors que tous les indicateurs démontrent que les effectifs vont connaître une hausse conséquente dès la rentrée 2016, et ce, pour plusieurs années (pour mémoire, il y a actuellement 195 élèves scolarisés en classe de CM1 dans les écoles élémentaires dépendant du collège des Corbières Maritimes).
- Suppression d'une division de 4^{ème} à la rentrée 2015/2016, alors que les effectifs actuels des 5 divisions de 5^{ème} au sein du collège sont déjà quasi au plafond maximum. La décision du Rectorat fait courir au collège le risque qu'il ne soit pas en capacité d'accueillir de nouveaux élèves à la rentrée prochaine dans cette section, ce qui est non seulement contraire au Code de l'Éducation, mais de surcroît proprement inadmissible. Il est inconcevable que le collège des Corbières Maritimes se retrouve dans une situation similaire à celle vécue lors de la rentrée 2011, lorsqu'une classe supplémentaire a dû être créée en urgence sans que le collège soit doté de moyens complémentaires.
- Enfin, cette DHG met en péril la possibilité de la création d'une section européenne de langue espagnole, alors que la création de cette section serait un atout indéniable pour notre collège et une juste récompense au regard de tout le travail fourni depuis 18 mois par toute l'équipe éducative, travail qui a d'ailleurs déjà commencé à porter ses fruits avec un résultat au DNB 2014 supérieur de 10 points à celui des années précédentes.

Pour terminer, les parents FCPE réaffirment leur volonté de voir l'ensemble des élus des Conseils d'administration des EPLE pleinement acteurs dans la détermination des moyens nécessaires au bon fonctionnement de leur établissement, et en particulier de la Dotation Horaire Globale.

**Les Parents d'élèves élus au Conseil d'Administration
du Collège des Corbières Maritimes.**